



45250 OUZOUEUR-SUR-TRÉZÉE

Tél. : 02 38 31 93 90

Fax : 02 38 29 60 00

 mairie-secretariat@ouzouer-treze.fr

Mairie d'Ouzouër sur Trézée 2021- 2024



Projet Educatif



PROJET EDUCATIF

L'éducation de la jeunesse est une priorité et la Mairie d'Ouzouër sur Trézée a la ferme volonté de s'y investir activement.

Ce Projet Educatif vise à faire un bilan et état des structures et activités existantes, ensuite à établir les priorités et à organiser les actions. Il se veut comme un outil informatif pour les jeunes, les parents et les éducateurs. Il est établi pour une durée de trois ans. Il évoluera ensuite en fonction des avancements et des nouveaux besoins recensés.

Le but est de proposer à chaque enfant, à chaque jeune, un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, de combattre les inégalités et de développer la curiosité, la connaissance et l'autonomie dans les domaines sportifs, artistiques, scientifiques et environnementaux.

Pour se faire, la collaboration active de l'ensemble des acteurs éducatifs est indispensable, à savoir : enfants, jeunes, parents, écoles, animateurs, services administratifs et techniques, associations... Un référent du pôle enfance et jeunesse a été désigné afin de faciliter cette collaboration.

/-Etat des lieux :

Petite Enfance :

- * 6 assistantes maternelles (listes sur le site internet)
- * Relais Petite Enfance chaque jeudi matin
- * Pôle petite enfance de la Communauté de Communes avec deux structures d'accueil à Châtillon sur Loire et à Briare.



Scolarité :

- * 1 école maternelle
- * 1 école élémentaire
- * Organisation du temps scolaire sur 4 jours avec activités musique, théâtre et sport
- * Pause méridienne : temps libre et récréatif en extérieur
- * Classe découverte pour les CM1/CM2 organisée tous les 2 ans en moyenne
- * Collège à Briare : 44 jeunes
- * Lycées et études secondaires à Gien

Structures et équipements :

- * Cantine scolaire
- * Garderie
- * Accueil de loisirs
- * Activités jeunesse
- * Terrain de foot
- * Terrain de tennis
- * City parc
- * Plateau sportif
- * Terrain de pétanque
- * Terrain BMX (à revaloriser si demande)
- * Circuits balisés de randonnée
- * Aires de convivialité et de jeux au bord du canal
- * Structures de jeux extérieurs école maternelle et camping
- * Jardin Amphithéâtre au chevet de l'église
- * Jardin pédagogique
- * Bibliothèque
- * Salle de musique
- * Salle des fêtes
- * Salle des sports et ping-pong
- * Salle Polyvalente Pierre VIEILLART
- * Associations sportives et Culturelles
- * Cinéma en plein air



/-Contexte sanitaire :

Pour des raisons sanitaires, les activités jeunesse des vacances scolaires n'ont pas pu fonctionner depuis le printemps 2020.

Pour rappel, il est habituellement proposé, gratuitement, un programme d'activités variées aux enfants et jeunes, habitant ou passant ses vacances sur la Commune d'Ouzouër sur Trézée. Très ponctuellement, une petite participation peut être demandée aux familles. Ces activités sont animées par les associations locales, des bénévoles et employés municipaux. Elles sont proposées en libre inscription. Les enfants sont acteurs de leur temps, en gardant la totale maîtrise de leur emploi du temps.

Dès que le contexte sanitaire le permettra les activités jeunesse reprendront et des activités sportives, seront tout de même proposées du 19 juillet au 30 juillet 2021.

Pour les mêmes raisons, les associations n'ont pas pu fonctionner en 2020-2021.

De même, l'organisation au sein de l'école, la cantine, la garderie et l'accueil de loisirs a été fortement modifiée.

Il convient donc de prendre en compte les aléas sanitaires éventuels quant à la mise en place des projets.

/-Projets en cours :

. Ecole :

- Distribution de calculatrices aux CM2, dès juin 2021, pour accompagner leur entrée en sixième.
- Distribution de dictionnaires aux CP (décembre 2021) pour accompagner l'apprentissage de la lecture.

. Restauration scolaire :

- Informations aux parents et enfants à mettre en place sur la provenance des menus (frais, conserve, surgelé, local, bio), première étape pour tendre vers plus de produits locaux et/ou bio.
- Réflexion pour rendre sa place à l'enfant, premier concerné puisque c'est bien lui le consommateur de la restauration scolaire.

. Bibliothèque :

- Mise en place d'expositions pour permettre le partage et la mise en valeur des talents locaux. Une première exposition « Artistes en herbe » a eu lieu en avril, recensant les travaux des écoles, de la garderie et accueil de loisirs, des associations « Les P'tits Points de la Trézée » et PEP 45.

. Adolescence :

- Mise à disposition d'une salle pour les projets « Cultur'Ados, ». Des activités seront proposées, aux adolescents, à partir de 12 ans, le 10 Juillet 2021 ainsi que les 20, 21 et 22 juillet 2021 à Ouzouër par cette association pour un 1^{er} contact.

/-Evolution de la garderie et de l'accueil de loisirs.

Dès la rentrée 2020, en réponse aux taux de fréquentation, les effectifs des animateurs de la garderie ont été augmentés.

Suite aux questionnaires et sondages, l'ouverture de l'accueil de loisirs a été étendue à la journée complète le mercredi de manière expérimentale.

Malgré la conjoncture sanitaire et l'absence de tarifs modulés, il a été constaté une fréquentation régulière. Aussi a-t-il été décidé au sein du conseil municipal, de poursuivre l'action et d'améliorer plus encore le service :

- Diverses études des locaux seront organisées afin d'envisager des travaux d'amélioration nécessaires durant les prochaines années. Des subventions seront recherchées pour aider au financement.
- De la même manière des aides, notamment de la CAF du Loiret pourront être demandées afin d'investir dans du matériel.
- Ces investissements s'ajoutent à l'achat régulier, mais réfléchi, par la Mairie et tout au long de l'année de fournitures nécessaires aux activités.
- Une convention avec la CAF du Loiret est en cours afin de pouvoir moduler les tarifs et permettre ainsi l'accès des deux services à tous les enfants scolarisés. Une tarification basée sur un taux d'effort (en fonction des quotients familiaux) sera proposée aux familles à la rentrée 2021-2022.

Un nom pour l'accueil de loisirs : Les enfants ont décidé du nom de leur accueil de loisirs. Dans un premier temps, ils ont réfléchi ensemble aux valeurs qui leur semblaient importantes et ont posé des mots. Ensuite, une liste de noms provenant d'eux et d'adultes (enfants, animatrices, élus..) a été établie. Ils ont voté à main levée : leur accueil de loisirs s'appelle désormais « **Le bonheur au fil de l'eau** ». Ils instaurent ainsi les orientations de leurs loisirs et activités selon leurs propres critères et envies.

/-Objectifs accueil de loisirs et garderie

- **C'est un mode de garde collective** qui répond aux besoins des parents. Cette alternative prend en compte leurs horaires de travail (horaires d'accueils modulés) et s'ajoute aux autres modes de garde existants (assistante maternelle, famille...).

C'est un mode de garde sécurisant avec des animateurs formés, diplômés et expérimentés qui connaissent bien les enfants, les suivent de la maternelle au CM2 et qui sauront être réactifs en cas de difficulté. Ils ont notamment accès au dossier unique rempli par les familles lors de la rentrée scolaire. Les structures et le mobilier sont adaptés à l'âge et aux besoins des enfants et favorisent l'accessibilité et l'inclusion pour tous. Les activités sont étudiées au préalable en équipe dans le respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse en référence à la circulaire LC 2008-115 et à la charte de laïcité.

- **C'est un service d'accueil et d'activités.** Dans un cadre structuré et rassurant, les enfants s'essaient à de multiples loisirs, différents sports, des activités manuelles et artistiques, numériques et scientifiques en cohérence avec leur âge. Des sorties leur sont proposées. C'est ainsi l'occasion pour eux de découvrir leurs propres dons et aptitudes. Ils peuvent à leur tour émettre leurs opinions et leurs envies. Dans une ambiance joyeuse et respectueuse, chacun partage ses connaissances personnelles et ses habitudes de vie.

- **C'est un service éducatif** en continuité avec les autres acteurs (famille, école...). La garderie et l'accueil de loisirs ont un rôle complémentaire dans les apprentissages de l'enfant. C'est une autre manière d'apprendre, en s'amusant, et sans compétition, en cultivant sa propre différence. Un projet pédagogique est élaboré en équipe par les animateurs et des thèmes sont développés pour répondre aux besoins et à l'intérêt de l'enfant.

Ainsi de multiples apprentissages sont proposés et complètent l'éducation des familles et la scolarité. S'ajoute la vie en collectivité qui permet la socialisation. Les règles de vie sont construites et discutées avec les enfants. Ils acquièrent ainsi les notions de civisme, de solidarité et deviennent autonomes. Ils sont acteurs et non plus simple consommateurs de loisirs.

/-Particularité de la garderie :

La garderie est une alternative mise à disposition des parents pour répondre à leurs besoins de flexibilité horaire nécessaire à leurs activités professionnelles, familiales ou de loisirs.

La qualité de l'accueil est au centre des préoccupations. Ces temps du matin et du soir, entre les temps familiaux et scolaires permettent à l'enfant de se poser, de se préparer en douceur pour sa journée d'école ou pour « souffler » après sa journée intense d'apprentissage.

- Des espaces d'activités bien définis sont à sa disposition : goûter, jeux, repos, lecture, dessin...

- Sa liberté et son autonomie sont privilégiées : choix d'être seul ou en groupe, choix de ses liens, mise à disposition d'activités et de jeux en accès libre.
- L'accueil est individualisé : les animateurs connaissent bien l'enfant, ses habitudes de vie, son rythme et sa famille.
- C'est un espace de communication : l'enfant sera écouté et pourra dialoguer dans un climat de confiance et de bienveillance.
- C'est aussi un lieu de communication entre adultes avec le maintien de la qualité de relation entre parents et animateurs.

/-Effets attendus.

L'équipe municipale a élaboré son projet éducatif en concertation avec l'école et les acteurs éducatifs, afin de préparer au mieux l'enfant, notamment à l'instruction scolaire, en l'aidant à se structurer dans son identité propre, dans l'espace, dans le temps et au sein de la société.

- Se structurer dans son identité propre :

Par la variété des activités et la vie en collectivité, l'enfant apprend à cultiver son identité et à identifier ses atouts personnels.

Les temps d'accueil modulés de la garderie et accueil de loisirs permettent un temps personnalisé à chaque enfant lui offrant la possibilité de se poser avant d'investir, à son rythme, les locaux et les activités. Ces temps de communication privilégiés, autant que les activités en petit groupe, incitent l'émergence des opinions et la construction de la pensée. C'est l'occasion, même aux plus réservés, de partager ses connaissances et expériences et de proposer ses idées.

Priorité est faite au bien-être et à la santé :

Le sport et les activités en plein air ont une large place. Outre les bienfaits immédiats sur la santé, c'est aussi l'occasion de connaître le fonctionnement de son corps et ses besoins. De surcroît, par l'entraînement, l'enfant prend conscience rapidement de ses progrès. Il prend confiance en lui et découvre les bienfaits de la ténacité.

En allant à la découverte de lui-même, l'enfant apprend à s'aimer et à se respecter.

Les repas, en restauration scolaire (école) ou en pique-nique (accueil de loisirs), moments de convivialité par excellence, sont aussi l'occasion de discussions autour de la santé et des différentes cultures, us et coutumes pour mieux développer son identité.

- Se structurer dans l'espace, connaître son lieu de vie pour mieux s'y épanouir, mieux le comprendre et le respecter. Durant leurs activités plein air, sport et randonnées les enfants partent à la découverte de leur territoire pour y recenser la richesse de la faune et la flore, les cours d'eau, les écluses et autres curiosités. Les sorties au sein du village sont l'occasion d'y visiter les structures, monuments, jardins, espaces de vie et d'activités. Divers jeux sont organisés (jeux de pistes, parcours d'orientation, chasses aux trésors, pêche, land art...)

Afin que leurs explorations restent ludiques et incitent à toujours plus de curiosité. Le but est que chacun s'approprié son lieu de vie, s'y amuse et comprenne l'enjeu du respect de son environnement et de la nature.

- Se structurer dans le temps : Instauration des différents temps de leur journée avec les acteurs éducatifs permet aux enfants de bien les identifier. Ils participent au choix de leurs activités et les prévoient à l'avance selon la météo, la saison, les disponibilités, les envies, la faisabilité... Construire leurs projets et les prévoir dans un calendrier (temps familiaux, temps scolaire, activités des mercredis et des vacances scolaires...) leur permet d'être acteurs de leur temps et activités, de se projeter mais aussi d'apprendre à attendre.

A l'accueil de loisirs, au fil des mercredis, les activités s'organisent autour des saisons et des festivités annuelles (automne et citrouilles décorées, hiver, neige et décorations de Noël, dégustation de crêpes, galette des rois et autres gourmandises, printemps et chasse aux œufs...). C'est l'occasion de découvrir aussi d'autres coutumes dans le monde.

Le temps c'est aussi le passé, le présent, le futur. Les sorties et activités sont autant de raisons d'apprendre l'histoire du village. La visite des monuments, l'observation d'anciennes photographies, les rencontres avec les Oratoriens leur permettent d'étudier et de comprendre l'évolution de leur village, de ses habitants et de leurs activités dans le temps.

- **Se structurer dans la société.** Les droits de l'enfant sont portés à sa connaissance et font l'objet de discussions. En restant acteur de son temps et de ses loisirs, l'enfant développe son libre arbitre et sa capacité à choisir. Il prend conscience de ses droits et devoirs.

L'apprentissage de la socialisation et de la solidarité se fait naturellement au fil des activités et temps de vie. A l'accueil de loisirs, par l'alternance des activités en demi-groupe ou tous ensembles, l'enfant est mis en situation de réussite, il se construit et apprend le respect de la différence. Sa participation à la fabrication d'objets utiles à la vie du village (décorations de Noël, expositions...), le valorise et l'encourage à s'impliquer dans la société. C'est aussi l'occasion de rencontres, d'échanges et de réflexions quant à une société plus inclusive.

/-EVALUATION

La communication orale entre animateurs, mairie, école, parents et enfants reste un moyen efficace et rapide pour maintenir un lien de confiance et de compréhension entre chaque acteur.

Un questionnaire de satisfaction est à la disposition des enfants et des familles. Il permet d'évaluer et d'adapter continuellement notre accompagnement et de recueillir vos besoins en temps réel. Vous pouvez vous le procurer à l'accueil de loisirs, en mairie et sur le site internet. Nous vous remercions du temps que vous consacrez à le remplir car il est essentiel d'avoir votre avis et celui de vos enfants.

/-INSCRIPTION

Une inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier des services, avec notamment le renseignement du dossier unique à fournir avant la rentrée scolaire et les règlements intérieurs de chaque service.

Accueil de loisirs : pour des raisons d'organisation et de sécurité, les dates de présence des enfants doivent impérativement être communiquées au moins deux semaines au préalable.

- prioritairement sur la feuille de présence disponible dans les locaux aux heures d'arrivées et de départ des enfants.
- ou en mairie.

Garderie : pas d'autres inscriptions nécessaires.

Restauration scolaire : Une inscription au 15 du mois précédent est demandée afin d'effectuer les commandes et d'éviter le gaspillage. Des formulaires d'inscription sont distribués à l'école via le cahier de liaison en début d'année. Ils sont disponibles en mairie toute l'année. Les familles peuvent communiquer les inscriptions de leurs enfants par mail ou directement en mairie.

Activités jeunesse : Le programme d'activités est distribué à l'école via le cahier de liaison. Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie et chez les commerçants. Les familles peuvent communiquer les inscriptions de leurs enfants par mail ou directement en mairie.

Une communication régulière aux familles est effectuée via le site internet et Panneau Pocket, ou par courrier et flyers.

Les règlements intérieurs, projets pédagogiques et éducatifs, et formulaires d'inscriptions, et autres renseignements utiles, sont disponibles sur le site internet de la mairie.